

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE

*Le territoire
en action!*



*Joyeuses fêtes de Noël
et bonne année 2021*



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE
03 88 71 12 29 · contact@cc-saverne.fr

Consulter l'ensemble des services de la Communauté
de Communes sur le site internet

www.cc-paysdesaverne.fr

Dans la foulée des élections municipales, le nouveau Conseil Communautaire a pu se réunir le 16 juillet dernier dans une configuration, certes inédite, mais respectueuse des contraintes sanitaires.

La nouvelle assemblée, composée de 63 élus municipaux, m'a porté pour un mandat de 6 ans, après un premier mandat écourté en raison de la fusion, à la présidence de notre intercommunalité. Cette confiance renouvelée, forgée par un travail soutenu pour notamment réussir en trois ans la fusion des intercommunalités de Saverne et Marmoutier/Sommerau intervenue en 2017, me fait porter avec humilité et engagement la responsabilité d'administrer notre collectivité et d'œuvrer au développement du territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Saverne est aujourd'hui présente et active dans votre quotidien, tant lorsqu'elle organise l'accueil périscolaire des enfants des 35 communes, que lorsqu'elle porte la promotion touristique du territoire ou qu'elle facilite l'implantation des entreprises ou qu'elle gère l'accueil des gens du voyage ou encore qu'elle prospecte des friches industrielles à reconverter afin d'installer de nouvelles activités.

Ses compétences clairement définies par la loi sont soit obligatoires, soit optionnelles ou facultatives. Elles sont de plus en plus complexes et supposent un travail d'équipe orchestré. Pour les exercer, je me suis entouré de 9 vice-présidents auxquels j'ai donné, en pleine confiance, la délégation de pouvoir et de signature inhérente à leurs domaines de responsabilités.

Je ne souhaite pas être un président « hors - sol », je compte sur l'implication et la participation de tous les conseillers communautaires, notamment des Maires qui sont appelés à intervenir activement lors des réunions du Bureau ou des commissions de travail et bien évidemment lors de la réunion du Conseil de communauté.

Cependant, ce mandat démarre dans un contexte d'incertitudes dominé par la crise sanitaire, avec de fortes perturbations de la situation sociale et économique qui nous dévient de la feuille de route tracée autour de notre projet de territoire.

Les impacts de cette crise sont mondiaux et encore difficilement évaluables à l'échelle locale, mais nous allons devoir répondre sans improvisation aux chocs qui s'annoncent. Notre capacité d'adaptation sera mise à rude épreuve après avoir déjà bataillé fermement durant trois années à remettre l'intercommunalité sur de nouveaux rails.

Je me suis fixé plusieurs objectifs, en concertation avec les vice-présidents, autour desquels je compte mener mon action pour que nous puissions agir dans l'optique de répondre aux



"PARÉS POUR UN NOUVEAU MANDAT"

attentes de tous nos administrés, mais aussi pour faire avancer le territoire grâce à des projets fédérateurs.

Nos priorités s'articulent autour des axes suivants :

- anticiper et suivre le développement des entreprises pour mieux les accompagner,
- ajuster nos ambitions à la brutale dégradation de la situation financière, grâce à l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements,
- adapter au mieux les services à la population, toujours selon nos moyens,
- conforter le contrat de confiance avec toutes les Communes, et, de cette manière, renforcer le bloc communal,
- accroître le potentiel touristique et l'attractivité commerciale à Saverne, dans les bourgs centres et dans leur couronne.

Avec réalisme, nous devons nous préparer à travailler intensément afin de retrouver le potentiel qui était le nôtre il y a quelques mois encore. La situation ne nous donne pas le droit au découragement, il faut renouer avec notre dynamisme tout en acceptant un temps de reconstruction.

Ce temps, nous n'allons pas le subir, nous travaillons déjà à la préparation de projets qui répondent au plan « climat-air-énergie » tels que le plan vélo, le déploiement des bornes de recharge électrique ou la construction d'une unité de méthanisation sur le territoire.

La réflexion sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est d'actualité. Nous ne serons pas prêts immédiatement pour exercer cette compétence, mais j'en fais une priorité ; cela devrait devenir un projet fédérateur sur lequel nous jouerons gagnant-gagnant avec les Maires des Communes. Et de plus, les questions de paysage, d'aménagement urbain, de mobilité, de télétravail et de maîtrise foncière seront concertées au cœur de ce grand projet.

C'est indéniable, il faut désormais porter la réflexion sur une plus grande échelle, composer avec nos voisins, avec tous les secteurs et acteurs économiques, avec les services de l'Etat car notre bassin de vie ne se limite pas aux frontières administratives.

J'ai la conviction que nous pouvons réussir collectivement, en « prenant notre destin en main » malgré la période difficile que nous traversons. L'après Covid-19 nous l'imposera de toute manière.

Bonne lecture à toutes et à tous.

► Dominique **MULLER**
Président

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



1. Stéphane LEYENBERGER (1er Vice-président Développement économique) 2. Marie-Paule GAEHLINGER (8ème Vice-présidente Communication et développement numérique)
3. Dominique MULLER Président 4. Viviane KERN (2ème Vice-présidente Environnement et Développement Durable) 5. Julien PUEYO (9ème Vice-président Action externe, solidarité, Affaires Générales)
6. Christophe KREMER (5ème Vice-président Jeunesse, sport, loisirs, culture) 7. Daniel GERARD (7ème Vice-président Travaux et Patrimoine) 8. Alain SUTTER (6ème Vice-président Logement et habitat)
9. Aimé DANGELSER (4ème Vice-président Enfance et petite enfance) Denis HITTINGER (3ème Vice-président Finances et Ressources Humaines) Absent sur la photo

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales qui se sont déroulées en mars et juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes a pu être installé le 16 juillet.

Rassemblés dans la salle multifonction de Marmoutier, dans le respect des règles sanitaires, les 63 délégués communautaires issus des 35 communes membres ont élu le Président, les 9 Vice-Présidents et les membres du Bureau.

Le nombre de siège par commune est défini en fonction du nombre d'habitants.

 ALTENHEIM 213 habitants Laura RITTER	 HATTMATT 695 habitants Alain SUTTER	 OTTERSTHAL 731 habitants Daniel GERARD	 SAVERNE (suite) Claire THIBAULT Nadine SCHNITZLER Médéric HAEMMERLIN Laurence WAGNER
 DETTWILLER 2638 habitants Claude ZIMMERMANN Monique GRAD-ORAN Julien PUEYO Audrey KOPP	 HENGWILLER 191 habitants Marcel BLAES	 OTTERSWiller 1372 habitants Joseph CREMEL Stéphanie BEY	 SCHWENHEIM 777 habitants Gabriel OELSCHLAEGER
 DIMBSTHAL 324 habitants Claude SCHMITT	 KLEINGOEFT 159 habitants François WILLEM	 PRINTZHEIM 206 habitants Michel EICHHOLTZER	 SOMMERAU 1552 habitants Bruno LORENTZ Béatrice LORENTZ
 ECKARTSWILLER 443 habitants Jean-Jacques JUNDT	 LANDERSHEIM 202 habitants Damien FRINTZ	 REINHARDSMUNSTER 455 habitants Bruno KISTER	 STEINBOURG 2021 habitants Viviane KERN Laurent HAHN Christian SELLINI
 ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE 603 habitants Alfred INGWEILER	 LITTENHEIM 290 habitants Bernard SONNENMOSER	 REUTENBOURG 430 habitants Frédéric GEORGER	 THAL-MARMOUTIER 800 habitants Jean-Claude DISTEL
 FRIEDOLSHEIM 236 habitants André SCHOTT	 LOCHWILLER 424 habitants Christophe KALCK	 SAESSOLSHEIM 578 habitants Dominique MULLER	 WALDOLWISHEIM 583 habitants Marc WINTZ
 FURCHHAUSEN 423 habitants Denis HITTINGER	 LUPSTEIN 814 habitants Denis REINER	 SAINT-JEAN-SAVERNE 573 habitants Jean GOETZ	 WESTHOUSE-MARMOUTIER 309 habitants Jean-Claude HAETTEL
 GOTTENHOUSE 395 habitants Jean-Luc SIMON	 MAENNOLSHEIM 233 habitants Anny KUHN	 SAVERNE 11548 habitants Stéphane LEYENBERGER Béatrice STEFANIUK Laurent BURCKEL Christine ESTEVES François SCHAEFFER Eliane KREMER Dominique DUPIN Françoise BATZENSCHLAGER Jean-Claude BUFFA Carine OBERLE Sascha LUX Mathilde LAFONT Christophe KREMER	 WOLSCHEIM 325 habitants Jean-Marc GITZ
 GOTTESHEIM 354 habitants Elisabeth MULLER	 MARMOUTIER 2772 habitants Jean-Claude WEIL Ingrid TÖLDTE Aimé DANGELSER Jean-Louis MULLER		<i>Source INSEE 2017</i>
 HAEGEN 686 habitants Marie-Pierre OBERLE	 MONSWILLER 2116 habitants William PICARD Régis BONNET Marie-Paule GAEHLINGER		

La Communauté de Communes vous accompagne au quotidien dans le cadre de l'exercice de ses compétences dans des domaines très variés : petite-enfance, enfance, transport à la demande, sport (centre nautique, piste BMX...) habitat, environnement.

L'intercommunalité reste en outre un partenaire privilégié du développement économique du territoire en proposant diverses solutions immobilières ou foncières aux entreprises.

Cette dynamique intercommunale est impulsée par les décisions prises par l'assemblée communautaire.



COVID-19

Les collectivités territoriales et les élus locaux ont été en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Dès le début du confinement et tout au long de la phase de déconfinement, ils ont, en complément de l'action de l'État, multiplié les initiatives et mobilisé de nombreuses ressources pour protéger leurs concitoyens, développer de nouvelles solidarités, maintenir les services publics et soutenir les tissus économiques et associatifs locaux.

La crise a produit un choc violent sur les finances des collectivités locales. Celui-ci va s'étaler dans le temps, dépendre du type de la collectivité, être nuancé en fonction des choix d'intervention des élus ou encore varier d'un territoire à l'autre.

La crise sanitaire que nous traversons est loin d'être terminée. Depuis le mois de mars, la Communauté de Communes du Pays de Saverne n'a eu de cesse d'assurer la Santé-Sécurité de ses agents tout en poursuivant ses missions de service public.

À l'aube de cette crise, certaines mesures ont immédiatement été mises en œuvre afin de garantir dans les meilleures conditions le suivi de la situation.

La CCPS a mis en place une cellule de crise, nommé un référent COVID-19 et travaillé sur les protocoles à mettre en place pour la poursuite de ses missions.

L'anticipation, maître mot de la démarche mise en place, a permis

d'appréhender la situation dans les meilleures conditions. Parmi les nombreuses actions, la recherche de fournisseurs pour l'acquisition de matériel de protection (masques, gel, etc...) a permis de disposer au déconfinement d'un stock suffisant pour permettre la protection de l'ensemble des agents. Les mesures techniques ont également été traitées avec la vidange du bassin nautique durant la première période de confinement.

Organiser, structurer, déployer les ressources, innover, différentes actions qui ont été mises en place durant cette période.

Organiser les services, les flux, déployer les ressources humaines notamment avec une redistribution des agents ne pouvant assurer leurs missions initiales et qui ont dû intervenir dans des domaines qui ne relevaient pas toujours de leurs compétences traditionnelles. De Maître-Nageur à encadrant dans une structure Périscolaire, d'agent d'accueil à agent administratif, tous les acteurs de la collectivité ont accepté de modifier leurs emplois, leurs horaires ou rythme de travail afin de permettre la poursuite du service.

De nouvelles méthodes de travail ont été mise en œuvre: télétravail, visioconférences, utilisation des réseaux sociaux pour une communication rapide et instantanée.

Toutes ces actions ont permis la poursuite dans les meilleures conditions de l'activité, du service, les ouvertures de

la Maison de l'Enfance de Marmoutier et du Multi Accueil d'Otterswiller.

La structure « Maison de l'Enfance de Marmoutier » sur décision du président Monsieur Dominique Muller a dû être momentanément fermée par suite de plusieurs cas de COVID-19. Cette étape particulière a toutefois permis de faire valider les protocoles et processus mis en place par l'Agence Régionale de Santé. La CCPS a régulièrement informé les parents des démarches en cours. La structure a pu réouvrir après une semaine, un nettoyage complet avec désinfection et un second test COVID-19 de l'ensemble du personnel de la structure.

Les élus saluent particulièrement les agents qui malgré cette période difficile ont assuré la continuité des services.

Quelques chiffres :

1 280 700 € : c'est le montant des recettes en moins qui seront perçues par la collectivité.

300 000 € : ce sont les dépenses en plus liées au Covid. Il faut y déduire environ 91 000 € de subventions et de refacturation.

Les dépenses concernent principalement l'achat d'EPI (équipement de protection individuelle) pour les agents et les communes membres et représentent :

- **23 000** Masques en tissus
- **56 000** Masques jetables
- **1 700 Litres** Gel hydroalcoolique

OUVERTURE DU PÉRISCOLAIRE D'OTTERSWillER LE 2 NOVEMBRE 2020

La Communauté de Communes de la Région de Saverne avait validé le 9 juillet 2015 le principe du projet d'agrandissement de l'école d'Otterswiller, projet qui intègre aussi le service périscolaire.

L'opération avait pour objectif de regrouper dans un seul et même équipement l'école Maternelle et élémentaire ainsi que le service périscolaire. Ce dernier, relevant de la compétence de la Communauté de Communes, était localisé dans la salle polyvalente.

La superficie totale du nouvel équipement est de 2123 m² avec des locaux communs et 631 m² dédiés au périscolaire.

La capacité d'accueil périscolaire à Otterswiller est actuellement de 50 enfants. Le projet permettra d'en accueillir 80.

La maîtrise d'œuvre a été confiée par voie de concours à URBANE KULTUR.

Et c'est donc après 19 années passées dans la salle polyvalente d'Otterswiller que les enfants ont pu intégrer le 2 novembre 2020 leurs locaux dédiés, à la plus grande joie des enfants du village.

Sur les 110 enfants scolarisés à l'école d'Otterswiller, 68 enfants fréquentent la structure périscolaire. « *Notre capacité est de 80 places, 50 pour les grands, de 6 à 11 ans, et 30 pour les petits de moins de 6 ans.* » explique, Anny SCHROEDER, Directrice du périscolaire.

« Les enfants vont pouvoir s'approprier les salles puisqu'elles ne serviront à rien d'autre qu'à eux » ajoute Anny SCHROEDER. Les différentes pièces sont spacieuses, lumineuses et les murs sont peints avec des couleurs claires. Deux lieux de vie distincts sont destinés à deux tranches d'âges : l'un pour les petits et l'autre pour les grands. La cour extérieure, la bibliothèque, une grande salle de motricité dotée d'une baie vitrée et les toilettes sont partagés avec l'école qui occupe l'autre moitié du bâtiment.

Du côté des élus, pour Dominique MULLER, Président de la Communauté de Communes *« la Collectivité, qui a cette compétence périscolaire, a tenu parole pour la réalisation de ce projet, malgré les quelques péripéties à surmonter pour réussir à le finaliser et les quasi trois années de travaux ».*





MAISON DE L'ENFANCE DE MARMOUTIER

Ça y est la Maison de l'Enfance de Marmoutier a ouvert ses portes lundi 24 août 2020 .

40 places pour le Multi-accueil pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans, 25 places pour du périscolaire maternel (complétant les 100 places déjà existantes sur la commune), un Ram (Relais Assistante Maternelle) et des permanences de consultation de jeunes enfants et assistantes sociales sont proposés dans ce bâtiment de plus de 900 m² situé dans le secteur du SCHLOSSGARTEN sur la Commune de Marmoutier.

« Nous avons bouclé la boucle, nous dit M Jean Claude WEIL maire de Marmoutier, 6 projets en 15 ans en faveur de l'Enfance et la Petite Enfance allant de la réhabilitation de l'école en 96/97, à la construction de l'école Maternelle, d'un périscolaire, d'un cycle 2 en 1 et d'une salle plurifonctionnelle et maintenant d'une Maison de l'Enfance consacrée aux plus petits... »

« C'est un enfant de la fusion entre nos 2 collectivités renchérit M. Dominique MULLER, Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne. Cette structure de compétence intercommunale répond tout naturellement aux attentes et besoins des parents et complète le maillage de l'offre en termes de garde d'enfants et services aux familles sur notre territoire...c'est bien là le rôle de la collectivité... »

D'importants soutiens ont permis de concrétiser ce projet. La CAF, l'Etat et le Département sont intervenus à hauteur de 54% d'aide sur l'ensemble de la dépense soit 1 421 100 € de financements sous forme de subventions pour un coût total des travaux de 2 675 800 € HT.

Une dizaine de professionnels de la Petite Enfance ont été embauché pour l'encadrement des enfants du Multi-accueil (Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture, Cap Petite

Enfance et agente de Restauration), une directrice et des animateurs pour le périscolaire, un poste est à pourvoir pour le Ram pour un effectif total de 18 personnes dans cette seule structure.

« C'est super bien, nous dit la maman d'Hugo. C'est dommage, il ne sera là qu'une semaine car il rentre à l'école en Septembre mais a fréquenté l'ancienne structure pendant presque 3 ans ...le fait d'avoir un périscolaire dans les même locaux qu'une crèche est un point très positif et c'est idéalement situé dans la ville pour moi qui vient en vélo ... »

Cette Maison de l'Enfance est un enjeu important pour l'attractivité de notre territoire; c'est bien là le rôle de notre collectivité de créer des conditions favorables à l'attention des parents, de garantir un espace de vie agréable et d'un encadrement de qualité pour l'accueil du jeune enfant.

« Bâtir comme ici est une chose, nous dit M Aimé DANGELSER, Vice-Président en charge de la Compétence Enfance et Petite Enfance à la Communauté de Communes du Pays de Saverne , faire vivre en est une autre, mais je sais que nous pouvons compter sur tous pour que cette Maison de l'Enfance qui vient d'ouvrir aujourd'hui soit un lieu de vie, d'échanges, d'épanouissement et de rayonnement ».

C'est en effet maintenant à toute l'équipe avec en tête Audrey SCHUSTER Directrice du Multi-accueil et à Mme SCHLEGEL, directrice du périscolaire confié à l'Association de Loisirs Educatifs et de Formation pour sa gestion, de faire vivre cette structure autour d'un projet pédagogique et de permettre à des enfants de s'y épanouir et grandir mais aussi aux familles de trouver un mode de garde permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale.



OPÉRATION DE COMMANDE GROUPEE D'ARBUSTES DE HAIE

En étroite collaboration avec l'association « Haies vives d'Alsace » et la pépinière Wadel-Winniger la Communauté de Communes proposera au courant du mois de février 2021, une opération de commande groupée d'arbustes de haie issus de la filière Végétal Nord Est à tarif négocié.

A travers cette campagne, la plantation d'arbustes permettra de contribuer à la qualité des paysages et de notre cadre de vie tout en respectant la biodiversité.

Un guide rempli d'informations vous permettra de faire votre choix avant de remplir le bon de commande. Rendez-vous dès janvier sur le site de la Communauté de Communes, rubrique environnement, pour y trouver toutes les informations et pièces à télécharger.



LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE POINT D'ORGUE

Implanté au cœur de Marmoutier, le centre d'interprétation du patrimoine Point d'Orgue a pour but de valoriser et de faire découvrir l'orgue au plus grand monde.

Découvrez l'histoire, la facture et la mécanique de l'orgue grâce à notre parcours interactif. De nombreux éléments manipulables et ludiques sont à votre disposition pour comprendre l'univers mystérieux de l'orgue. Mais ce n'est pas tout ! La visite se poursuit avec Organum XXI, dans lequel les différentes composantes de l'orgue sont dissociées pour vous dévoiler la magie de son fonctionnement. Véritable orgue pédagogique, devenez acteur de votre visite

Les Orgnonautes : projet avec le RAJ du 17 au 21 août 2020

A travers un stage organisé par le Réseau Animation Jeunesse du Pays de Saverne (RAJ) et Point d'Orgue, 7 enfants ont pu créer une fiction en utilisant Marmoutier et son patrimoine comme décor. Les images filmées, ils ont pu utiliser Organum XXI pour créer la bande son de leur fiction.

Un beau projet autour de la création, qui a permis à des jeunes de s'approprier leur territoire.

Yin Yoga et voyage sonore au cœur d'Organum XXI

En collaboration avec Claire-Lise Altschuh, professeure de yoga, une expérience insolite à pris place dans Organum XXI le 26 septembre 2020. Le temps d'un instant, yoga et orgue ont été associés pour permettre aux participants de vivre une expérience unique. Être au cœur de l'instrument pour pratiquer le yoga est une toute autre appréhension de l'espace et du son qui nous entoure (le mercredi 21 octobre, une version « jeune public » a pu être testée).

Face au succès, nous reproposeons ces animations en 2021.

Nouvelle enquête game, nouveau mystère à résoudre !

A partir du mercredi 24 février 2021, venez vous confronter à notre nouvelle enquête. Un meurtre a eu lieu à Point d'Orgue, mis à part quelques empreintes et le sac de la victime, la

police n'a aucune piste.

A vous de fouiller la pièce pour récolter le maximum d'indices et ainsi dénouer l'enquête.

A partir de 12 ans, sur réservation, équipe de 4 jusqu'à 6 personnes, 8€ par participant.

L'équipe de Point d'Orgue travaille déjà sur la programmation 2021. Au programme : concerts, spectacles et ateliers pour famille. Plus d'infos sur notre site internet et notre page Facebook.

En attendant, profitez de nos derniers événements de 2020 : le dimanche 20 décembre pour un spectacle musical (à partir de 3 ans – 45 minutes – 8€ par adulte et 4€ par enfant) et le mercredi 23 décembre pour un atelier famille autour de Noël (de 7 à 12 ans – 2h – 6€ par enfant et 3€ par accompagnateur). Réservation obligatoire au 03 88 71 46 84 ou par mail à animation@cip-pointdorgue.fr



Retrouvez toute notre actualité sur

www.cip-pointdorgue.fr



Suivez notre actualité sur notre page Facebook
www.facebook.com/cippointdorgue

PLAN VÉLO

Approuvé en février 2019, le Schéma des itinéraires cyclables (Plan Vélo) prévoit la réalisation d'itinéraires cyclables (en site propre, bandes cyclables, partage de voie etc), mais pas uniquement.

Pour pouvoir disposer d'un système vélo qui soit efficace sur le territoire, les seuls itinéraires cyclables ne sont pas suffisants. En effet, à quoi bon inciter à la pratique du vélo, si l'on n'assure pas la sécurité des usagers (stationnement sécurisé, lutte contre le vol), si les usagers eux-mêmes ne maîtrisent pas totalement la pratique du vélo (apprentissage de la conduite en vélo à travers le dispositif « savoir rouler à vélo », pour les enfants), si l'on ne donne pas un coup de pouce financier à l'achat de vélos (électriques) ou à leur réparation (chèque réparation vélo), ou encore si l'on ne dynamise pas la pratique en proposant des animations (Semaine Européenne de la Mobilité) ou des services innovants (borne de réparation vélo et bornes de recharge Vélo à Assistance Electrique).

Aussi, pour démarrer le cycle actif de la mise en œuvre du Plan Vélo, la Communauté de Communes a d'une part, saisi l'opportunité qui s'est présentée à elle, en répondant à l'Appel à Projets « Aménagements Cyclables » lancé par l'Etat début juillet 2020, et en sollicitant l'aide financière du Département du Bas-Rhin, dans le cadre du Plan de Relance bas-rhinois. L'appui financier de ces deux partenaires, permettra ainsi de lancer, la réalisation de la Voie verte Romanswiller/Saverne, sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Cet axe constitue en effet un itinéraire majeur, qui améliorera la desserte cyclable du territoire, en fera un atout touristique et apportera une nette plus-value de notre région.

Et afin de compléter cette action, de nouvelles installations de stationnement abrité sont actuellement à l'étude. Elles permettront d'équiper des services publics (écoles, périscolaires, maisons de l'enfance, salles etc.) et d'en améliorer l'accessibilité et la sécurité cyclable. L'opération sera effectuée grâce au soutien financier de l'Etat (notamment programme Alvéole) et au partenariat entre les Communes et l'intercommunalité.



PAYS DE SAVERNE, TERRE D'INDUSTRIE

Le développement de l'entreprise KUHN sur le site de la Faisanderie est un projet économique majeur pour le territoire. Premier employeur du bassin de vie avec plus de 1 500 salariés (hors intérimaires et emplois indirects), le groupe, qui enregistrait en 2019 un chiffre d'affaires supérieur à 1 Milliard d'€, souhaite conforter son ancrage local sur ce site. Parmi ses projets : la création d'un centre de Recherche et Développement regroupant à terme près de 250 collaborateurs hautement qualifiés, un centre de mécano – soudure de grands ensembles, un atelier de fabrication des nouvelles familles de produits innovants et le développement du centre européen de pièces de rechange KUHN Parts.

Ces investissements, estimés à 100 M d'€, vont s'ajouter aux 150 M d'€ déjà investis par la société sur le territoire au cours des 10 dernières années et vont continuer à dynamiser l'économie locale.

Pour réaliser ce projet industriel, l'entreprise est soucieuse de respecter l'ensemble de la réglementation à laquelle est soumise son extension sur les 34 hectares du massif du Kreutzwald. Les études d'impacts ont permis de cerner les enjeux écologiques et les compensations préalables aux autorisations d'urbanisme et de faire évoluer les aménagements prévus sur le site avec la mise en œuvre du principe « Eviter – Réduire – Compenser ». Des espaces boisés et îlots de vieillissements seront par exemple maintenus afin de réduire les effets du défrichement.

Chaque habitant du Pays de Saverne est invité à prendre connaissance du dossier de concertation du projet d'extension et de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT de la Région de Saverne, PLU de Monswiller). En effet, une procédure a été lancée le 2 novembre dernier afin de permettre aux personnes de se prononcer dans le cadre de cette concertation publique préalable. Des réunions et ateliers sont également prévus, ils se tiendront en fonction de l'évolution du contexte sanitaire relatif à l'épidémie de Covid. Retrouvez toutes les informations relatives à la concertation en mairies ou sur le site internet :

www.concertationprojetkuhn.paysdesaverne.fr



AIDES À L'HABITAT : POUR (PRESQUE) TOUS VOS TRAVAUX

Aborder sereinement des travaux dans un logement, passe par un conseil avisé et surtout des aides financières. La Communauté de Communes adhère au Programme d'Interêt Général Rénov' Habitat et prévoit en 2021 d'instaurer des aides supplémentaires avec le nouveau dispositif départemental en faveur de la maison alsacienne.



► C'est l'Architecte du Parc Naturel des Vosges du Nord qui vous renseignera le mieux sur le programme et vous conseillera dans votre projet
a.riwer@parc-vosges-nord.fr
06.28.10.32.88

LE PROGRAMME D'INTERET GENERAL «RENOV'HABITAT»

Le PIG Rénov'Habitat est le principal programme de financement de travaux. À travers des permanences, un chargé de mission est présent les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois à l'Espace Eco Entrepreneurs de Monswiller. Sur rendez-vous, tout porteur de travaux peut se faire guider par M. Geoffrey Leclerc vers les aides auxquelles son projet est éligible et se voir apporter un conseil technique pour mener à bien sa rénovation (pig67@urbam.fr – 06.30.65.71.65). Sont principalement retenus les travaux améliorant la performance énergétique de l'habitat ou son adaptation suite au vieillissement de l'occupant. Vous serez également accompagné pour le montage administratif de votre dossier, à déposer avant le démarrage des travaux.

Qu'y a-t'il à la clé du PIG Rénov'Habitat ? Des aides financières abondées par l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département et la

Communauté de Communes, si vous êtes propriétaire occupant modeste, et dans certains cas propriétaire bailleur.

« MAISON ALSACIENNE DU XXI^{ème} SIECLE » : UNE NOUVELLE AIDE

À partir du 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes se lance dans un nouveau programme d'aide, attendu par les propriétaires de maisons érigées avant 1948.

Concrètement, l'aide porte jusqu'à 10 000€, abondés par la Collectivité Européenne d'Alsace, en deux volets équivalents :

- 5000 € maximum pour les travaux de gros œuvre, couverture, façade...
- 5000 € maximum pour les travaux d'isolation, d'éco-rénovation

Notre intercommunalité abondera un supplément pouvant atteindre 3 000 €. Au total, ce sont jusqu'à 13 000€ d'aides qui pourront être apportées.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

► Pour plus d'informations, télécharger la plaquette ROSACE pour les particuliers
<http://bit.do/rosace-fibre-particuliers>

Les travaux de déploiement de la fibre sur le territoire de la Communauté de Communes s'achèvent progressivement.

Aujourd'hui, plus de 90% des foyers de notre territoire peuvent souscrire à un abonnement Fibre pour bénéficier de débits Internet inégalés.

Déjà 25% des abonnements sur les 20 500 prises construites sur notre territoire sont passés à la fibre optique. La commune d'Hattmatt sera ouverte durant le premier semestre 2021, elle sera la dernière commune à attendre son ouverture commerciale de la fibre.

Le projet ROSACE démarré en avril 2016 permet aux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de bénéficier du Très Haut Débit, grâce à la Région Grand Est, maître d'ouvrage, et en partenariat avec les deux Conseils Départementaux. La Communauté de Communes du Pays de Saverne participe également au financement de cette opération à hauteur de 3.2 Millions d'Euros.

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une

durée de 30 ans qui doit assurer la couverture optimale et favoriser le développement de nouveaux usages et de services numériques innovants.

Malgré l'annulation des réunions publiques depuis mars 2020 en raison de l'épidémie COVID-19. Les installations s'organisent avec un protocole sanitaire spécifique qui vous permet toujours de bénéficier de la pose de la fibre chez vous dès lors que votre domicile devient éligible.

► Retrouvez toutes les informations utiles sur le site www.rosace-fibre.fr

INTÉRÊT DE LA FIBRE

- Un accès ultra rapide à l'Internet avec un débit de 10 à 1000 fois supérieur à l'ADSL,
- La télévision UHD avec tous les services interactifs associés,
- Un confort d'utilisation avec une connexion ultra performante avec plusieurs appareils connectés en même temps,
- De nouveaux usages : télétravail, domotique, télé médecine, ...

LE RÉSEAU ROSACE EN ALSACE

- Près de 380 000 prises,
- 1100 personnes mobilisées,
- 700 Communes,
- 450 millions d'Euros

LE RÉSEAU ROSACE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC DU PAYS DE SAVERNE

- Taux de pénétration en novembre 2020 : 25% (5000 prises sur 20 500 construites)
- 34 communes sur 35 fibrées et ouvertes à la commercialisation
- 3.2 millions d'euros à la charge de la CCPS

ETAPES POUR S'ABONNER À LA FIBRE

- 1► Testez votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr ou sur les sites des Fournisseurs d'accès Internet (FAI) présents sur le réseau.
- 2► Si vous êtes éligible, choisissez votre FAI, présent sur notre réseau et souscrivez un abonnement chez ce dernier.
- 3► Votre opérateur vous contactera afin de fixer ensemble un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile.
- 4► Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre !

► **Bon à savoir :** Votre fournisseur d'accès internet reste votre unique interlocuteur dans ses démarches (changement, d'offre, ajout d'options, ...) et Service Après-Vente. Les travaux de pose jusqu'à l'intérieur de votre logement sont gratuits, si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. Ne résiliez pas votre accès Internet actuel, tant que la fibre n'est pas opérationnelle.